FORMULAIRE ENGAGEMENT ENTENTE SAISON 2022/2023

(U7 et U9)



Rappel:

LA CONSTITUTION DES ENTENTES EST DELIVREE POUR 1 AN ET SOUMISE A LA DECISION DU COMITE DIRECTEUR DU DISTRICT CHAQUE ANNEE (art 39, alinéa 10 des RG - art 14 statut fédéral jeunes)

SEUL le club support engage l'équipe et recevra toutes les correspondances concernant cette entente. Formulaire à retourner obligatoirement au District.

CATEGORIE (1 FEUILLE PAR CATEGORIE ET PAR ENTENTE): DENOMINATION EXACTE DE L'ENTENTE :							
				ORDRE DES CLUBS	NOM DU CLUB	N° AFFILIATION	SIGNATURE ET CACHET DU CLUB
				CLUB N° 1 CLUB SUPPORT			
CLUB N° 2							
CLUB N° 3							
CLUB N° 4							
CLUB N° 5							
Motivations de l'Entente : _							
Lieu des rencontres (obliga	toire) :						